



En exercice : 58

Présents : 41

Votants : 48

## Séance du 18 mars 2024

Le Dix-Huit Mars Deux Mille Vingt-Quatre à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 12 mars 2024, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

### Étaient Présents :

ASTILLÉ	DEROUE Loïc, titulaire
ATHÉE	/
BALLOTS	CHAUVIN Maxime, titulaire
BOUCHAMPS LES CRAON	GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
BRAINS SUR LES MARCHES	/
CHÉRANCÉ	/
CONGRIER	LEPICIER René-Marc, titulaire
COSMES	COUËFFÉ Dominique, titulaire
COSSÉ LE VIVIEN	LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, RADÉ Maurice, titulaires
COURBEVEILLE	BANNIER Géraldine, titulaire
CRAON	GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie, PREVOSTO Dominique, RAGARU Edit, titulaires
CUILLÉ	/
DENAZÉ	GOHIER Odile, titulaire
FONTAINE COUVERTE	BASLÉ Jérôme, titulaire
GASTINES	BERSON Christian, titulaire
LA BOISSIÈRE	TESSIER Jean-Pierre, titulaire
LA CHAPELLE CRAONNAISE	LECOT Gérard, titulaire
LA ROË	CHADELAUD Gaétan, titulaire
LA ROUAUDIÈRE	JULIOT Thierry, titulaire
LA SELLE CRAONNAISE	JUGÉ Joseph, titulaire
LAUBRIÈRES	BRÉHIN Colette, titulaire
LIVRÉ LA TOUCHE	CHANCEREL Philippe, titulaire,
MÉE	BAHIER Alain, titulaire
MÉRAL	GARBE Pascale, titulaire
NIAFLES	GENDRY Daniel, titulaire
POMMERIEUX	RESTIF Vincent, titulaire
QUELAINES ST GAULT	LEFEVRE Laurent, GENDRY Hugues, titulaires
RENAZÉ	BALOCHE Dorinne, PELLUAU Philippe, titulaires
SENONNES	/
SIMPLÉ	CLAVREUL Yannick, titulaire
ST AIGNAN S/ROË	PENE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires
ST ERBLON	FRANGEUL Raymond, suppléant
ST MARTIN DU LIMET	BOURBON Aristide, titulaire
ST MICHEL DE LA ROË	GILLES Pierrick, titulaire
ST POIX	BEUCHER Clément, titulaire
ST QUENTIN LES ANGES	GUINEHEUX Dominique, titulaire
ST SATURNIN DU LIMET	BEDOUET Gérard, titulaire

**Étaient excusés :** MARTIN-FERRÉ Nadine (Athée), DALIFARD Alexia (Ballots), SORIEUX Vanessa (Brains-sur-les-Marches), VALLÉE Jacky (Chérancé), TISON Hervé (Congrier), DOREAU Jean-Sébastien (Cossé-le-Vivien), MANCEAU Laurence (Cossé-le-Vivien), DE GUÉBRIANT Bertrand (Craon), HINCELIN Marie-Noëlle (Cuillé), DESHOMMES Catherine (Cuillé), CHAMARET Richard (Méral), GAULTIER Patrick (Renazé), LIVENAI Norbert (Renazé), BARBÉ Béatrice (Senonnes)

**Étaient absents :** HAMARD Benoît (Craon), DERVAL Séverine (La Selle-Craonnaise), GAUCHER Olivier (St Erblon), DE FARCY DE PONTFARCY Christine (Quelaines Saint-Gault)

### **Membres titulaires ayant donné pouvoir :**

Norbert LIVENAI a donné pouvoir à Dorinne BALOCHE  
Hervé TISON a donné pouvoir à René-Marc LÉPICIER  
Bertrand DE GUÉBRIANT a donné pouvoir à Philippe GUIARD  
Nadine MARTIN-FERRÉ a donné pouvoir à Dominique COUËFFÉ

Jacky VALLÉE a donné pouvoir à Aristide BOURBON  
Laurence MANCEAU a donné pouvoir à Maurice RADÉ  
Richard CHAMARET a donné pouvoir à Pascale GARBE

**Secrétaire de Séance :** Élu **M. Gérard LECOT**, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

## **OBJET 2024-03/14 : FINANCES**

*Séance du : 18 mars 2024*

**OBJET 2024-03/14 : FINANCES**  
**AFFECTATION DES RÉSULTATS 2023**

M. **Maxime CHAUVIN**, Vice-président en charge des Finances et des Marchés Publics, expose au Conseil communautaire que, conformément à l'instruction comptable, il convient d'affecter, le cas échéant, l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2023 pour chaque budget. L'excédent doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement qui est composé du résultat d'investissement et du solde des restes à réaliser en investissement.

Les comptes de gestion et les comptes administratifs de l'exercice 2023 étant approuvés, il est proposé une reprise définitive des résultats de clôture pour chaque budget.

Concernant les résultats de fonctionnement des zones d'activités, ceux-ci font l'objet d'un simple report, puisque, sur ces budgets, ils ne sont jamais affectés en investissement.

La proposition d'affectation des résultats 2023 au BP 2024 est présentée comme suit :

**Budget principal (70000)**

002 Excédent de fonctionnement reporté ..... 8 769 855,08 €  
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé ..... 55 024,95 €

**Budget annexe SPANC (70002)**

002 Excédent de fonctionnement reporté ..... 76 435,30 €

**Budget annexe Ordures Ménagères (70004)**

002 Excédent de fonctionnement reporté ..... 479 864,44 €

**Budget annexe ZA Ballots (70008)**

002 Excédent de fonctionnement reporté ..... 5 872,96 €

**Budget annexe ZA Villeneuve 3 Craon (70011)**

002 Excédent de fonctionnement reporté ..... 5 092,58 €

**Budget annexe chambres funéraires (70018)**

002 Excédent de fonctionnement reporté ..... 9 905,03 €  
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé ..... 36 301,39 €

**Budget annexe panneaux photovoltaïques (70019)**

002 Excédent de fonctionnement reporté ..... 32 448,06 €

**Budget annexe Eau Régie (70020)**

002 Excédent de fonctionnement reporté ..... 2 872 704,91 €  
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé ..... 658 601,81 €

**Budget annexe Eau DSP (70021)**

002 Excédent de fonctionnement reporté ..... 1 309 108,76 €  
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé ..... 314 376,58 €

**Budget annexe Eau Production Loigné (70022)**

002 Excédent de fonctionnement reporté ..... 295 368,38 €

**Budget annexe Assainissement Régie (70023)**

002 Excédent de fonctionnement reporté ..... 439 379,42 €

*Après avis favorable du Bureau du 26 février 2024,*

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,  
À l'unanimité (48 votants dont 7 pouvoirs) :**

⇒ **APPROUVE** l'affectation des résultats telle que proposée ci-dessus.

*Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Craon, le 20 mars 2024*

*Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Christophe LANGOUËT*



*Le secrétaire de séance,  
Gérard LECOT*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20240318-DELIB20240314-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2024

Publication : 26/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

